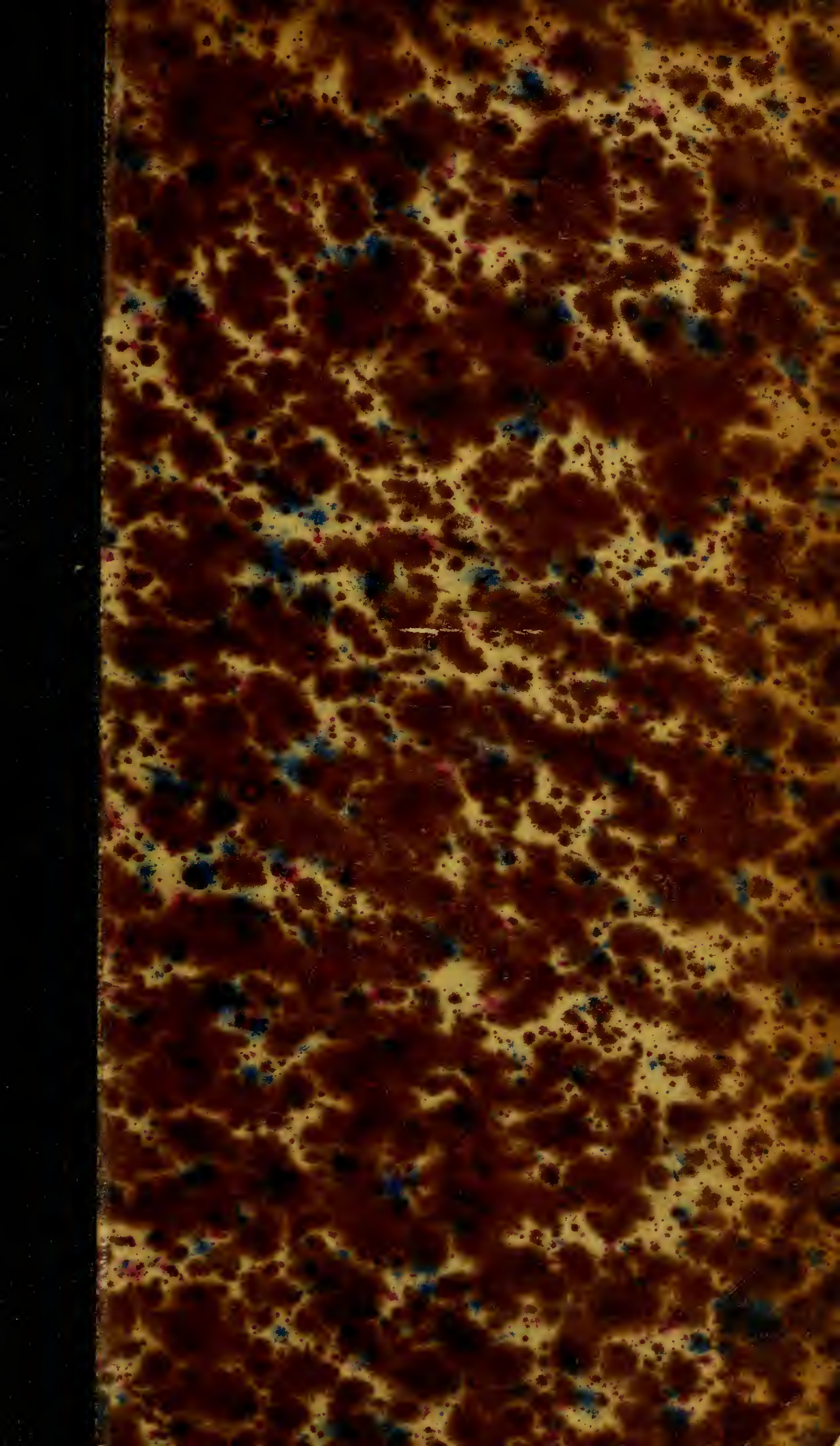
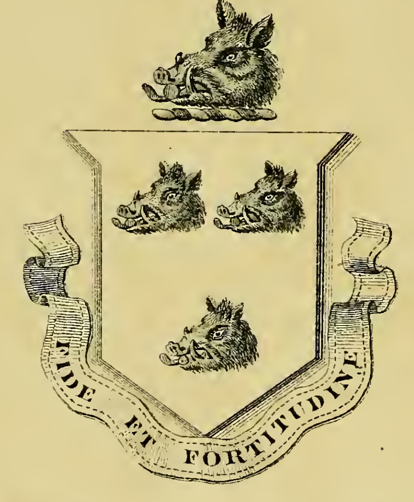



FIDE ET FORTITUDINE

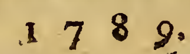
SECOND DISCOURS

D'UN MEMBRE

DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

A SES CO-DÉPUTÉS.



1789.



SECOND DISCOURS D'UN MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE A SES CO-DÉPUTÉS.

MESSIEURS,

SI je n'ai pas atteint, dans mon premier discours, le but que je me proposois en examinant quels étoient les vœux de nos Commettans, nos opérations pour les remplir, & les effets qu'elles ont produits, ma conscience n'en est pas moins déchargée. J'ai rempli un devoir de rigueur. Le défaut de succès dans une pareille entreprise, est un surcroît de calamité publique; & j'avoue qu'il pese trop sur mon cœur pour me permettre de garder un silence qui l'aggraveroit encore. D'ailleurs, les évenemens présens, en justifiant

mon opinion ſur la cauſe de nos malheurs, m'invitent à une nouvelle tentative, & je me ſens le courage de la faire avec cet abandon de moi-même, auquel ne ſut jamais réſiſter une ame franche & profondément affectée.

Serai-je plus heureux dans ce ſecond eſſai auprès de vous, Meſſieurs, pour exciter votre zele, pour épurer vos intentions; pour rectifier, s'il le faut, vos motifs; pour rendre ſalutaires à la Nation vos longs & pénibles travaux? Serai-je aſſez heureux auprès d'un peuple, jadis ſi doux, ſi ſoumis à la forme de ſon gouvernement, & ſi reſpectueux envers ſes Souverains? Je le deſire, & je vais y travailler avec le tranſport d'un cœur paſſionné pour le bien.

J'ai des vérités terribles à révéler, de grands malheurs à raconter, des inculpations graves à former. Daignez m'écouter, ô vous, dont la hardieſſe de mes aſſertions bleſſera peut-être la délicateſſe. Je vous demande la même grace, ô vous, s'il en eſt quelqu'un, dont la pureté des intentions n'ait pas répondu à la ſainteté de ſes devoirs. Je ne veux ni calomnier la vertu, ni irriter le vice; mais je cherche à reveiller le courage, & à rompre le taliſman qui égare la probité même. Je voudrois inſpirer

une confuſion ſalutaire à l'ame qui ſuit une erreur criminelle, & la ramener à la vertu par le repentir.

Quelle circonſtance fut jamais plus favorable que celle où la nuit ſombre des intrigues & des factions, qui a ſi profondément aveuglé le peuple, commence enfin à ſe diſſiper, où il peut entrevoir ce foyer de ruines dans lequel ſe ſont forgés les complots ſacrilèges qui trompent la nation, qui l'excitent, la pouſſent à ſa perte, & la lui font conſommer par ſes propres mains.

Tel eſt, Meſſieurs, le grand deſſein qu'a oſé former mon amour pour ma patrie; je vais l'expliquer avec plus de détail dans l'examen de ces trois queſtions :

1°. Quel eſt l'état préſent de la France ?

2°. Qui l'a réduite à cet état ?

3°. Peut on l'en retirer ?

1°. *Quel eſt l'état préſent de la France ?*

C'EN eſt preſque fait de la nation françoiſe. Cette vérité eſt terrible; mais qui pourroit ſe la diſſimuler en voyant le déſordre, la confuſion, l'anarchie qui la déſolent, dénaturent ſon eſprit & changent ſon caractere ? Qui pourroit douter

de l'excès irremédiable du mal en le comparant avec l'insuffisance des moyens, je ne dis pas pour arrêter, mais même pour suspendre la violence de l'incendie dont la France est embrasée ? Cette Nation que nous avons vue résister durant tant de siecles aux révolutions du tems, à l'inconstance des opinions qui influent si puissamment sur l'existence des sociétés, aux efforts plus actifs encore des passions fougueuses qui se nourrissent de sang & de meurtres; avec quelle célérité la voyons-nous aujourd'hui se dissoudre, se fondre & s'anéantir? Il ne lui a fallu que quelques mois pour détruire le long ouvrage de la nature & de la politique qui en faisoit la premiere nation de l'Univers, & c'est elle-même qui a forgé le fer destructeur qu'elle a plongé dans son sein. Encore quelques jours, & nous verrons les pitoyables restes des François échappés au glaive des dissensions civiles, implorer le joug des puissances qu'ils couvroient autrefois de leur ombre salutaire, ou errer tristement parmi des monceaux de cendres & de ruines, attestant aux regards étonnés de l'Europe, les effets redoutables de l'anarchie.

Eh ! peut-il en être autrement ? La base sur laquelle portoit la constitution politique est renversée; il faut bien que l'édifice s'écroule. Les prin-

cipes de la vie sont attaqués ; comment ne s'ensuivroit-il pas une mort certaine ?

Mais n'avons-nous pas vu d'autres agitations aussi convulsives, des mutations accompagnées de signes non moins effrayans, des tems, peut-être plus désastreux, devenir des crises heureuses & comme un travail de la nature qui nous préparoit un siecle de gloire & de prospérité ?

Il est vrai que l'espoir chimérique d'une pareille révolution qu'on nous présentoit avec adresse, nous a souvent endormis sur le précipice qu'on nous faisoit creuser nous-mêmes sous nos pieds. C'est ainsi que l'insidieuse Médée trompa la piété trop crédule des filles de Pélias. Mais il n'est plus permis de le croire ; non, non, Messieurs, il ne fut jamais un état de choses pareil à celui qui nous fait gémir. N'abusons pas des termes : la France a éprouvé plusieurs révolutions ; mais ses convulsions présentes n'en sauroient préparer une qui lui soit favorable. C'est de sa destruction, c'est de son anéantissement qu'elles sont les signes infaillibles : c'est un abyme sans fond que celui où nous la voyons : comment espérer un retour heureux ? L'œuvre si puissamment ourdie, qui consomme notre ruine, le gouvernement l'avoit caractérisé, sans s'en appercevoir, lorsqu'il nous invitoit à nous réunir

pour opérer une *régénération* que nous allions rendre néceſſaire. S'il n'a pas compris l'abus qu'on pourroit faire de ce mot, les ennemis de la patrie ne s'y ſont pas mépris. Vous avez vu avec quel empreſſement il l'ont ſaiſi, avec quelle adreſſe ils l'ont fait valoir, pour donner à des opérations forcées, l'apparence de la juſtice & l'expreſſion des vœux de la nation.

Ne nous laiſſons donc point ſéduire par des paroles trompeuſes. Nous avions un gouvernement qui a fait long-temps la ſplendeur & la proſpérité du royaume; nous l'avons aboli pour y ſubſtituer tout ce que l'arbitraire a de plus inconſéquent & de plus déſaſtreux. L'induſtrie fleuriſſoit, l'abondance récompenſoit le travail aſſidu du cultivateur; la tranquillité civile étoit le fruit d'une police attentive; le commerce animé par les encouragemens du gouvernement rendoit toutes les nations tributaires de la nôtre, & nous avons tout réduit à une ſtagnation effrayante. Le trône qu'environnoit autrefois tant de dignités & qui fit ſi long-temps l'objet de notre orgueil au milieu des peuples les plus floriſſans, le trône n'eſt plus aujourd'hui qu'un vain ſimulacre & comme une repréſentation théâtrale; & ſi le monarque qui l'occupoit avec gloire, n'eſt pas perſonnellement avili, c'eſt ſa conſtance, c'eſt

ſon héroïque fermeté qui le font briller d'un nouvel éclat, dans l'humiliante condition où nous l'avons précipité. Il exiſtoit des loix, garantes du repos, de la propriété, de la liberté civile, en même-temps qu'elles étoient le frein du méchant & l'effroi du coupable ; nous en avons affranchi le peuple l'impunité lui a bientôt appris à les braver & à les mépriſer. Il y avoit un ordre néceſſaire au maintien de la ſociété, une combinaiſon de pouvoirs ſagement organiſée, d'où réſultoit le droit de commander, la ſubordination & le devoir de l'obéiſſance. Aujourd'hui on ne reconnoît plus que les écarts du caprice, les fureurs de la cabale, l'arbitraire encore plus pernicieux de la violence & des emportemens populaires. Une force publique entre les mains d'un Prince ſage, faiſoit la sûreté de l'Etat au-dehors, & maintenoit ſa tranquillité au-dedans : cette force n'eſt plus qu'entre les mains de cette portion du peuple françois qui n'a aucune connoiſſance pour en diriger l'uſage, & qui ne peut en aimer que les excès. Un lien réciproque uniſſoit les provinces, une équité naturelle, fortifiée par les principes d'une ſaine politique, reſpectoit les droits reconnus & les priviléges avoués ; le peuple françois préſentoit l'image d'une grande famille dirigée par un même eſprit. On ne voit plus à préſent que diviſions, inté-

rêts divers, soupçons injustes, qu'un égoïsme meurtrier pour toute association; ou s'il subsiste encore quelque correspondance entre les parties de ce vaste Etat, ce n'est que celle qu'entretiennent entre eux des hommes pervers, pour faire réussir leurs coupables projets. Leur ligue a rompu la communication des gens de bien, un espionnage tyrannique a forcé ceux-ci au silence, à la retraite, à l'affectation d'insensibilité sur nos maux; encore leur en fait-on un crime; encore érige-t-on, pour les y citer, un tribunal d'inquisition; comme pour avertir la haine, le ressentiment, la calomnie, que le moment de déployer leurs funestes ressources est arrivé.

Quelle société que celle où toute confiance réciproque est ainsi détruite! où la haine des personnes suit celle des conditions; où les récompenses qui étoient le prix des services, deviennent un signe de persécution; où la fidélité & la soumission au pouvoir légitime sont traitées de rébellion & punies comme des forfaits; où le mérite est un crime & où l'improbation du désordre attire des châtimens!

Continuons le tableau de notre prétendue *régénération.* Il est une subordination de l'ignorant au savant, subordination de respect dictée par la raison & conforme à notre nature; nous l'avons abolie comme contraire au droit de l'homme. Il en est une

du foible au fort, ſubordination dictée par la ſageſſe des loix & le ſentiment général d'humanité ; nous avons ſoulevé les paſſions contre la bienveillance naturelle, nous avons rompu le lien qui enchaînoit la force, nous avons éteint les lumieres de la ſageſſe qui en guidoient l'uſage. Il en eſt une du pauvre au riche, ſubordination de reconnoiſſance & d'attachement ; nous en avons calomnié le principe pour nous refuſer à ſes effets avec une apparence du juſtice. Il en eſt une du ſujet au ſouverain, du citoyen au magiſtrat, ſubordination indiſpenſable pour la police d'une nation & le repos de la ſociété, nous l'avons dévouée à l'indignation & à l'opprobre ſous l'odieux nom d'Ariſtocratie, pour lui ſubſtituer les excès de l'indépendance qu'on nomme liberté. Il en eſt une de l'oiſif conſommateur à l'utile & induſtrieux citoyen, du manouvrier au propriétaire ; ſubordination conſacrée par l'eſprit & la nature des ſociétés, & nous lui avons ſubſtitué la chimere d'une égalité impoſſible dans la pratique, & deſtructive de toute aſſociation. Il en eſt une de l'homme né dans l'obſcurité à celui que ſes parens décorent de la gloire d'un nom, fruit précieux d'une longue ſuite de ſervices & de vertus; cette ſubordination, avouée de la raiſon, reconnue & reſpectée même dans les Républiques les

plus populaires, comme l'encouragement le plus utile & la reconnoiſſance la plus flatteuſe; & nous l'avons réprouvée comme contraire au droit auſſi abſurde qu'il eſt imaginaire *de tous à tout.* Il en eſt une que ſon utilité oblige de rendre abſolue, c'eſt celle du ſoldat à ſon chef, & nous l'avons ſoumiſe au raiſonnement & à la réflexion qui en rallentiſſent les effets, & ſouvent la convertiſſent en rébellion. Il en eſt une, enfin, de l'homme religieux au miniſtre de la religion, ſubordination d'un ordre ſurnaturel, conſacrée par tous les droits, auſſi néceſſaire au repos public, qu'eſſentielle aux bonnes mœurs; & nous l'avons avilie pour l'anéantir plus ſurement: nous l'avons confondue avec la ſubordination du mercénaire, au riche qui le *ſalarie.* Ainſi la nature, la raiſon, les inſtitutions politiques, la religion qui doivent concourir à former la conſtitution d'un état, & le rendre par leur accord, durable & floriſſant, ont perdu toute leur énergie parmi nous, leur voix eſt méconnue, leurs droits ne ſont plus que le prétexte de la tyrannie, & le mépris de leur ancienne autorité eſt la marque d'une ame libre de tout préjugé.

Comment ſe flatter d'aſſeoir la ſociété ſur de pareilles baſes? Le cahos renaît avec la confuſuſion des élémens; l'anarchie qui eſt le cahos po-

litique eſt la ſuite néceſſaire de la confuſion des ordres & du mépris des pouvoirs. Eh ! nos peuples ſi cruellement trompés ne ſe croient-ils pas déjà diſpenſés de toute eſpece d'obligations ? N'a-t-on pas exalté leurs paſſions juſques à les faire rougir d'avoir reſpecté quelqu'autorité ? Les excès de la licence ne lui paroiſſent-ils pas un foible dédommagement de ſon ancienne ſoumiſſion aux loix ?

Pour le porter à franchir avec audace les bornes les plus ſacrées, de quels écrits ſéditieux n'a-t-on pas inondé la France ? Quels principes erronnés n'a-t-on pas érigés en maximes de juſtice & d'équité ? Quel eſt l'ordre de choſes dont l'empire reſpecté juſqu'ici, n'ait pas été traité d'eſclavage politique, d'invention du pouvoir arbitraire, de machination d'une ariſtocratie odieuſe qui veut tout aſſervir. Le pouvoir le plus légitime a été traveſti en entraves de la liberté, les droits en attentats contre la nature, les titres & les diſtinctions en uſurpations frauduleuſes, en préjugés outrageants pour la Nation. De-là, les cris ſéditieux d'un amas informe & confus d'hommes de la lie du peuple, de vagabonds, réunis en corps pour vendre leurs fureurs au méchant qui les ſoudoyoit ; les volontés de ce tribunal inique ont paru des arrêts légitimes, & la vie du citoyen eſt devenue le jouet de ces bandes

effrennées, qui, le fer & le feu à la main, ont dévasté les campagnes, pour prouver l'injustice des propriétés. L'humanité même a été outragée comme pour la punir d'avoir servi de fondement à l'ordre qu'on vouloit anéantir. Une funeste émulation pour la destruction & le ravage, a été préconisée comme le sentiment profond des vrais droits de la Nature.

Ces excès, je l'avoue, sont invraisemblables, & les annales du monde, malgré tant de calamités politiques qu'elles renferment, n'avoient jamais permis de conjecturer celles dont nous sommes les auteurs & les victimes. Mais si quelqu'un trouve de l'exagération dans ce tableau, j'en appelle aux aveux que la force de la vérité, ou un danger personnel, ont arraché si souvent à ceux d'entre-vous qui ont paru dans cette tribune. J'en appelle aux détails que les Ministres ont plus d'une fois mis sous vos yeux, de la détresse de l'état & de leur impuissance pour y remédier. J'en appelle à toutes ces relations affligeantes qui nous arrivent de toutes les parties du Royaume, & dont nos feuilles périodiques sont les échos trop fideles. J'en appelle enfin à l'Europe entiere qui retentit du triste récit de notre destruction, qui voit de toutes parts nos compatriotes errans sur une terre étrangere, &

fuyant leurs foyers, pour éviter une profcription inique.

Auffi, cette France jadis fi refpectée, faifant à fon gré la deftinée des nations, n'eft prefque plus comptée parmi les Puiffances de l'Europe. Son influence n'a plus de poids dans la balance des affaires générales. On ne la confidere que comme un objet de compaffion, comme un de ces grands exemples que le ciel prépare à la terre, quand il veut donner aux peuples une leçon terrible; ou comme une région empeftée, dont l'air contagieux peut porter le germe du mal qui la dévore, chez les peuples voifins encore fains & robuftes.

Tout eft donc perdu, état, richeffes, induftrie, opinion publique. Comment douter après cela que nous ne touchions au moment d'une ruine totale? J'avoue franchement que je ne peux fouvent me défendre de quelque furprife, quand je vois cette ruine fi long-tems retardée. Quand tous les liens d'un édifice font rompus, qui peut encore fufpendre la diffolution de fes parties? Quelle confidération peut encore retenir un peuple qui n'a plus de frein, & l'empêcher, fur-tout, lorfqu'on l'encourage, de courir au pillage, de s'enivrer de fang, & porter par-tout l'incendie. Il a le fentiment de fa force; il fait qu'il n'en exifte point d'autre que la

ſienne ; il voit qu'il ne peut échapper à ſes coups que les victimes qu'il voudra bien épargner : cependant il ne fait encore que des tentatives ; il ne ſe livre à des excès momentanés que pour prouver, ce me ſemble, que ce n'eſt ni la crainte ni l'impuiſſance qui ſuſpendent ſes fureurs. Eſt-ce un reſte d'habitude dont il ne peut encore ſecouer l'aſcendant ? Eſt ce l'effroi de l'abyme où il ſe plongeroit lui-même, en y précipitant la Nation ? Eſt-ce enfin, une derniere faveur du ciel, qui nous laiſſe le tems de réunir nos efforts & de prévenir l'inſtant fatal où le vaiſſeau de l'Etat entr'ouvert de toutes parts va ſe perdre dans l'abyme ? Sages pilotes, profitez de ce délai peut-être fort court ; hâtez-vous de rechercher & de refermer la voie qui ouvre un paſſage facile aux eaux dont nous allons être ſubmergés ; ſouffrez que je dirige votre travail, comme j'ai taché d'exciter votre zele.

2°. *Qui a plongé la France dans cet état de miſere?*

Puiſque nos maux ne ſont que trop réels, ils ont ſans doute une cauſe, & combien mérite-t-elle l'exécration publique ! je ſais que la France ne pouvoit plus ſe paſſer d'une réforme. Mais il nous reſtoit des reſſources bien ſupérieures à ſes beſoins.

Un ſage emploi de nos moyens auroit étonné les Nations, & fait naître la gloire de notre Patrie, de ſa détreſſe & de ſes erreurs mêmes. Son ſort nous étoit confié, Meſſieurs, c'eſt dans nos mains qu'elle avoit dépoſé tout ce qui étoit capable de lui rendre ſon ancienne ſplendeur, & nous nous en ſommes ſervi pour ajouter à ſon opprobre & à ſon ignominie.

Cette imputation eſt ſans doute infiniment grave, mais elle eſt fondée. Déjà depuis long-temps les hommes ſages, forcés au ſilence par la crainte, la formoient dans le ſecret; le peuple, que le ſentiment de ſa miſere commence à arracher à cette effervéſcence que nous avions excitée, la répete aſſez haut; les provinces la juſtifient par leurs réclamations; nos diviſions inteſtines & les écrits des membres de l'Aſſemblée qui en dévoilent les myſteres d'intrigue & de mauvaiſe foi, achevent de lever le peu de doute qui reſtoit, & bientôt l'indignation publique ſe joignant à celle des nations voiſines, conſommera notre honte & notre aviliſſement.

Si mes propos vous paroiſſent durs, je dois vous dire qu'on les répéte dans toutes les claſſes de la ſociété; que j'adoucis encore les expreſſions des ſentimens que leur inſpirent nos opérations.

L'inquiſition que nous avons exercée ſur la preſſe, avoit obſtrué cette voix d'une réclamation

publique; mais dès que la néceſſité ou la négligence nous a fait relâcher ſur cette précaution, les cœurs ſe ſont montrés à découvert, & les nouveaux écrits nous prouvent, par les vérités dures pour nous, qui y ſont contrevenues, quelle étoit l'indignation ſecrette.

Je ſais que les hommes les plus ſages ſont ſouvent les jouets d'une aveugle, mais irréſiſtible néceſſité qui trompe leur prudence & fait naître les plus grands maux, des moyens que l'eſprit de l'homme avoit regardés comme des moyens de bien public. Je ſais que c'eſt ſur-tout dans le gouvernement & l'adminiſtration d'un grand Etat, que ſe voient ces jeux cruels de la fortune : ainſi il eſt juſte qu'on examine notre cauſe avant de la juger; & quoique nous n'ayons pas ſuivi cette régle d'équité dans les jugemens que nous avons portés; quoique nous les faſſions exécuter avec rigueur, parce que nous diſpoſons de la force publique, le droit d'être entendus, de travailler à notre juſtification, & de demander juſtice, ne nous eſt pas moins dû. Le brigant qui a jetté la conſternation dans une province, dont la main a verſé le ſang des voyageurs, a toujours joui du même droit; & les arrêts de nos Tribunaux ne l'ont comdamné, qu'après l'avoir juridiquement convaincu de ſes forfaits.

Suppoſons donc, Meſſieurs, que les principes arbitraires

bitraires dont nous avons fait des loix pour légitimer nos opérations, n'exiſtent plus, & que c'eſt ſur les régles d'équité, reçues chez toutes les nations, qu'on nous juge. Voici les chefs d'accuſation intentés contre notre aſſemblée.

1°. Nous avons voulu, dit-on, les malheurs de la France. 2°. Nous les avons ſuſcités. 3°. Ils étoient néceſſaires à nos projets.

1°. Nous avons voulu les malheurs de la France.

J'avoue que je n'ai ſu que répondre à la preuve de cette premiere imputation. On vous avoit tracé, me diſoit-on, la marche de vos travaux; on vous avoit marqué le but où vous deviez tendre; on n'avoit négligé aucun des moyens qui pouvoient empêcher toute erreur, ou enchaîner toute paſſion: tout cela ſe prouve par l'intention du Monarque, conſignée dans ſes inſtructions aux provinces, en les invitant à s'aſſembler; dans le réſultat des aſſemblées des bailliages & les cahiers de nos commettans; dans leur ſage précaution d'exiger nos ſermens & de donner des limites à nos pouvoirs. Vous avez mépriſé vos inſtructions, vous n'avez tenu nul compte de vos ſermens: au lieu de vous regarder comme des réformateurs d'abus, vous

vous êtes prétendus des légiſlateurs ; au lieu de purger de leurs défauts, des loix d'adminiſtration, bonnes en elles-mêmes, vous y avez ſubſtitué vos projets arbitraires ; au lieu de rétablir la dépendance réciproque du gouvernement & de la nation altérée par le temps & la cupidité, vous avez voulu créer un état nouveau, & faire une conſtitution qui ne pourra jamais être celle de la monarchie françoiſe ; au lieu de rendre ſes droits à chaque ordre de l'état, d'en combiner la force, & de faire naître l'harmonie de leur équilibre, vous avez, au mépris de l'exemple, de la poſſeſſion immémoriale, & du bien que la raiſon & l'uſage en avoient tiré, détruit toute diſtinction, & établi un gouvernement populaire que le caractere françois ne ſauroit comporter.

Suivre l'intention de vos commettans, c'étoit remplir leurs intentions, les aſſocier au ſuccès de vos travaux par la confiance qu'ils avoient miſe en vous, & rendre à l'état ſa ſplendeur en établiſſant la liberté de la nation & les droits du gouvernement ſur une baſe ſolide. Le ſuccès n'eût-il pas répondu à l'attente publique ? la nation, du moins, n'auroit pu vous refuſer le tribut d'eſtime mérité par votre zele à lui obéir. Inſtruite par ſon expérience & par la ſageſſe de vos réflexions, vous l'auriez

vue rendre justice à votre fidélité & à vos lumieres; ainsi vous faisiez le bien avec honneur, ou vous conserviez cet honneur, quand même le malheur public seroit né de vos opérations.

En substituant vos projets à la volonté de vos commettans, en déclarant que vous croyiez vos lumieres supérieures aux leurs, & que loin d'avoir droit de vous donner des entraves par leurs cahiers & par le serment que vous aviez prêté, ils s'étoient obligés eux-mêmes à recevoir en aveugles vos décisions, à regarder comme des loix irrévocables, même ces décrets qui ont été le fruit d'une effervescence sans principe; ne vous êtes vous pas dès-lors rendus responsables de tous nos maux? n'avez-vous pas répondu, je ne dis point sur votre honneur, car l'honneur est aussi versatile dans vos mains que les droits naturels, mais sur votre vie, du repos, de la prospérité, de la gloire de la nation? Ou détruisez encore cet axiome fondamental, que c'est être responsable des effets que de vouloir la cause, ou rendez-nous compte des biens que vous nous avez enlevés, & convenez que vous avez voulu la ruine de la France.

J'ai allégué pour notre défense, l'espoir de faire une législation épurée de tous défauts, en

laiſſant loin derriere elle toutes celles qui l'ont précédée ; j'ai proteſté que nous étions bien éloignés de prévoir un ſuccès ſi contraire au bonheur de l'état. Vous ne pouvez concevoir l'indignation qu'a excitée une excuſe priſe de notre ignorance. Ne pas preſſentir les ſuites d'un projet qu'on forme ſoi-même librement, qu'on arrange avec réflexion ! Et qui ? une aſſemblée qui ſe dit la plus éclairée de tous les corps légiſlatifs, qui aſpire à la gloire de devenir le modele de tous les peuples, & qui regarde ſon ouvrage comme le chef-d'œuvre du génie politique. Excuſer des erreurs auſſi faciles à prévoir, en diſant, je ne croyois pas ; quelle puérilité !

Vous n'attendiez point ce mauvais ſuccès ? (a-t-on ajouté avec aigreur.) Eſt-ce donc là une excuſe raiſonnable ? Vous deviez être aſſurés du contraire ; & avant d'abandonner la voie qui vous étoit tracée, il falloit en démontrer l'inſuffiſance ; porter juſqu'à l'évidence l'infaillibilité de celle que vous préfériez ; demander, ſolliciter la liberté de la ſuivre ; vous récuſer, enfin, ſi vous étiez refuſé ; & montrer par une telle fermeté la pureté de votre conſcience, & la franche loyauté de votre caractere. Mais, ſans doute, cette démarche ſe ſeroit mal aſſortie avec les intrigues & les baſſeſſes

où vous étiez descendus pour mendier les suffrages de la députation. On a un dessein formé quand on brigue ainsi les places & les honneurs ; on a des desseins particuliers quand on ne veut suivre que ses lumieres. On a résolu d'exécuter opiniâtrement sa volonté, quand on ne parvient à la satisfaire par les voies que vous avez employées.

Quelles sont ces voies ? me demanderez-vous, vous les a-t on indiquées ? Oui, Messieurs, & c'est dans le second reproche qu'on nous fait.

2°. Nous avons suscité les malheurs de la France.

On a rappellé à cette occasion tous les écrits incendiaires qui ont précédé notre assemblée ; la correspondance que plusieurs de nos membres entretenoient avec ce bureau de sédition & de destruction qui s'étoit formé dans la capitale ; la prépondérance que se sont acquise parmi tous les membres les plus hardis, les plus entreprenans, ceux dont la conduite & les mœurs avoient déjà formé l'opinion publique sur leur compte. Il a paru dès l'ouverture de l'assemblée, une coalition, ce symbole infaillible d'une conjuration : on lui a vu une marche opiniâtre, elle étoit prête à tout dissoudre, plutôt que de céder sur la moindre prétention. On a vu des chefs fougueux qui dominoient tyranniquement les opinions, & entraînoient malgré

eux les esprits sages & modérés que leur condition avoit rangé sous les étendards de ces chefs séditieux. Vous croyez bien qu'on n'a pas manqué de rappeler ces liaisons qu'on reprochoit à quelques-uns d'entre-nous avec cette sentine de tous les maux & de tous les vices que renfermoit le Palais-Royal ; ces scenes d'horreur que nous avons paru commander, tant elles ont été justifiées parmi nous, & tant nous avons su en tirer parti pour intimider les foibles & faire adopter nos projets sans résistance. C'est un fait incontestable, dit-on, que les bandits ont été excités, soudoyés par des hommes puissans & capables d'exciter leur rage par l'appât de l'argent ; mais il est encore plus incontestable que l'assemblée a désigné leurs victimes par la maniere injurieuse dont elle a toujours parlé de la noblesse, par les calomnies qu'elle s'est permise sur la sincérité des procédés de cet ordre ; par les soupçons qu'elle a répandus avec soin dans tous les esprits sur la résistance des nobles au bien qu'on projettoit pour le peuple ; il est encore de notoriété publique que chacun de nous a autorisé cette opinion maligne par ses lettres à ses commettans, & qu'il a ainsi armé de fer & de feu les mains qui ont répandu la désolation dans les campagnes. Avez-vous désapprouvé ces excès, ou plutôt ne les avez-vous

pas excusés ? tandis que vous traitiez de crime de lèze-nation le soupçon même d'une légere résistance de la part d'un membre de la noblesse ? Vous avez crié à la conjuration, vous avez prétendu que vos jours étoient menacés, que les fers d'un esclavage politique étoient forgés ; vous avez ainsi semé l'alarme & sonné le tocsin dans tout le royaume ; quelles étoient vos preuves ? Où étoient les apparences ? Votre comité de recherches ne peut, malgré les soins les plus infatigables, & l'inquisition la plus rigoureuse, trouver à justifier un soupçon ; & cependant vos terreurs paniques, ou plutôt une frayeur feinte, a jetté tout le royaume dans la confusion, & dispersé les premieres familles de l'état ; le peuple s'est armé, il a démoli, brûlé les châteaux, proscrit tout homme qui lui a déplu, & cruellement massacré celui qu'il a pris pour victime de ses licences & de ses fureurs. On auroit dit que c'étoit pour ranimer sa frénésie & en récompenser les accès que l'assemblée a fait ses décrets qui ont si imprudemment exposé les moissons, dévasté les forêts, ouvert toute voie au commerce frauduleux de la contrebande, & suspendu la perception des revenus de l'état & des villes. Le décret sur les dîmes a rallumé le feu séditieux qui commençoit à s'éteindre, & celui qui

décide des biens du clergé, a mis le comble à l'incendie.

Eſt-ce le peuple qu'il faut accuſer ? Non ſans doute, il n'eſt qu'un inſtrument néceſſaire, aveugle, qu'on trompe d'autant plus aiſément qu'il veut le bien & ſe laiſſe perſuader ſans examiner, qu'il le trouvera dans les conſeils qu'on lui donne. Il a bien paru que nous connoiſſions ſon caractere, & qu'il entroit pour beaucoup dans les données du grand problême que nous nous propoſions de réſoudre.

Il faut convenir, Meſſieurs, que ſi nous avons voulu exciter les troubles qui déſolent la France, nous ne pouvions mieux nous y prendre ; mais quelle auroit été notre gaucherie de choiſir une telle voie pour arriver au bien qu'on attendoit de notre aſſemblée? L'accord le plus parfait régnoit entre le monarque & ſon peuple. Les propoſitions du prince, ſes ſacrifices, ſes offres de céder encore tout ce qui pourroit aſſurer la liberté politique, & la proſpérité de l'état, mettoit dans le plus beau jour la généroſité & la franchiſe de ce cœur, digne de notre adoration. La reconnoiſſance & l'acceptation des provinces, leurs vœux ſi clairement manifeſtés, l'abandon de la part de la nobleſſe & du clergé, de tout droit qui pourroit retarder le retour de la paix,

promenent tour-à-tour le droit de dicter les loix & de les rédiger. Ce sont eux qui proposent les motions; ce sont eux qui les discutent, ce sont eux qui intimident par des cris & des menaces, les membres que leur conscience force quelquefois à une résistance légitime; ce sont eux qui se sont associés dans le lieu des assemblées, une cohorte d'auditeurs dévoués qui renforcent leurs clameurs & redoublent l'effroi que causent les menaces. Ce sont eux que des satellites soudoyés sont toujours prets à seconder par les fureurs de la révolte, & par les machinations abominables qui privent de pain le tranquille habitant des villes, afin de le rendre séditieux. Ces faits sont généralement connus, même avoués publiquement au milieu de vous, Messieurs, par quelques-uns de vos membres. Quelle confiance pourroit-on après ces lumieres, prendre en vos délibérations? Comment regarder comme des loix nationales, les complots de quelques hommes, animés d'un tel esprit?

Ajoutez à cette nullité des loix, l'impossibilité de leur donner une force contre les infracteurs. Les loix péseront toujours sur cette classe de la nation qui n'a que son industrie pour vivre, & c'est dans cette classe, que vous avez mis toute la force publique. L'employera-t-elle contre elle-même? Elle vous a si utilement ser-

vis pour détruire l'autorité légitime. Croyez-vous qu'elle se prête de même à rétablir des loix dont vous lui avez appris à trouver le joug insupportable ? Voyez comme elle a reçu vos décrets, & à quoi lui ont servi ces abolitions des droits de chasse, de dîme, de gabelle, &c., &c., &c. Tout ce qui favorisera ses passions, vous le lui verrez accepter avec chaleur, & outrer dans la pratique; mais malheur à vous-mêmes, si vous vouliez contraindre ou gêner ses emportemens. Vous l'avez bien senti ; & votre condescendance pour les excès auxquels elle s'est livrée, fait voir que vous n'avez été si modérés, que parce que la crainte agissoit sur vous.

Nouvelle impossibilité, prise de la nature même, de la nouvelle organisation. Elle détruit tous les priviléges des Provinces ; elle met les coutumes & les habitudes de ces hommes, pour qui elles sont presque l'unique raison, en contradiction avec elles-mêmes ; elle sépare les héritages, impose une nouvelle association d'intérêt, change les rapports de justice, de service divin, de poids, de mesures ; substitue, ainsi, un langage nouveau, des mœurs nouvelles, à une routine qui étoit devenue héréditaire, & le fond de l'éducation domestique. Il y a longtems que je prévoyois une résistance insurmontable à cette nouvelle division du Royaume,

à cette abolition des usages des Provinces, à ce changement des tribunaux. L'insurrection qui commence à se manifester vérifie mon présage. La Bretagne se réunit pour s'opposer au démembrement de sa constitution. Le Cambraisis proteste contre vos innovations. Le Languedoc déclare sa constante adhesion a ses ancienne formes. Le Peuple de Metz prend sous sa protection son Parlement, qui s'éleve contre vos décrets. Le Hainaut veut s'assembler pour s'occuper légalement des intérêts de sa Province, tout se remue & s'agite. Le Béarn verra-t-il tranquillement que vous ôtez à nos souverains le titre de roi de Navare; le Dauphiné, que vous proscrivez son député parce qu'il ose s'effrayer des suites de toutes vos cabales? Quel jour affreux sa justification ne jette-t-elle pas sur vos démarches? Les provinces souffriront-elles, parce que vous avez décrété de vous emparer des biens ecclésiastiques, que vous en grossissiez le trésor public; que le revenu qui se consommoit au milieu de leurs foyers, en soit transporté dans la capitale; qu'au lieu de servir au soulagement de leurs pauvres, au service divin dans leurs temples, on en fasse le salaire des députés qui les leur enlevent, ou la ressource des créanciers de l'Etat? Comment avez vous pu vous flatter d'une

condefcendance auffi défintéreffée, auffi criminelle pour les repréfentans des communes dans chaque provinces ?

Mais abrégons dans une matiere auffi vafte, & contentons-nous d'affigner les principales caufes d'impoffibilité dans le projet que vous avez conçu, d'oter à la religion catholique fon titre de dominante & d'admettre indiftinctement tous les cultes, de détruire le célibat des prêtres, d'ériger en loi le droit du divorce, de ne faire du Souverain qu'un fecréraire d'état; de l'armée qu'une Milice bourgeoife; de l'Etat entier qu'une ligue fédérative à l'exemple des provinces Américaines; de traveftir les Ambaffadeurs en Coufuls de places de commerce; les Gouverneurs des provinces, en Commiffaires de Milice; enfin, pour dire le mot de l'énigme, de réalifer cette chimere de Bayle, la République des Athées; mais vous favez quelle fin infaillible on lui a produit, & c'eft celle qu'on croit réfervée à votre nouvelle légiflation, fi elle pouvoit s'établir.

2° La nouvelle forme de gouvernemet ne fauroit durer.

Quelque puiffant que foit un reffort, il n'eft

pas abſolument impoſſible de trouver une force ſupérieure qui le tende & le maîtriſe ; mais il ne faut pas qu'elle ſe relâche un inſtant, ſi l'on ne veut que la réaction prévaille à ſon tour & ne l'emporte ſur la cauſe comprimante. Or ſe feroit la poſition de la France, ſi la nouvelle légiſlation pouvoit s'établir. L'autorité ſouveraine avilie tendroit à ſe relever, & les moyens ne manqueront jamais à un prince habile & ambitieux. Eh quoi ! vous-mêmes, Meſſieurs, vous, les plus ardens deſtructeurs du trône, vous deviendriez les plus zélés reſtaurateurs du deſpotiſme, ſi le Monarque vous confioit ſes intérêts. Ne l'avez-vous pas craint, & le décret qui a exclu un de vos membres, du miniſtere, n'en eſt-il pas la preuve ?

Le riche, l'homme en dignité, ne feroit pas moins empreſſé de faire réjaillir ſur ſes enfans l'hommage flatteur qu'il achetera toujours au pauvre, ou la reconnoiſſance dont on paieroit ſes ſervices. Vous vous êtes trahis vous-même dans le projet de ce prétendut ſénat qui devoit ſuccéder à la premiere nobleſſe dont vous décrétiez la ſuppreſſion. Ne vous a-t-il pas paru néceſſaire de conſerver cet ordre, puiſqu'en déracinant ces vieux chênes qui reſiſtoient à la durée du tems, vous les remplaciez par vos noms qui, d'abord,

comme le grain du ſenevé, devoient croître à l'ombre de vos ſervices, & égaler dans la ſuite des ſiecles, ces têtes antiques que vous abattiez impitoyablement ? Qu'auriez-vous dit, ſi un mauvais plaiſant avoit remis à cette occaſion, ſur le théâtre, la comédie de Gregoire devenu roi dans un rêve, & qu'un ſecond rêve refait Gregoire ? La plaiſanterie vous auroit paru un crime de lèze nation ; mais vous regardez comme un droit de la liberté de jouer la religion, de traduire ſes miniſtres ſur la ſcene, & de rappeller au peuple les erreurs & les égaremens d'un prince foible. Quelle eſt donc votre équité ?

Autre chimere que celle d'un droit égal *de tous à tout*, de la confuſion des conditions ; ce ſeroit vouloir aſſimiler un grand Etat à la République de Raguſe, & vous êtes trop ſavans en politique. Rome put tirer ſes magiſtrats de la charrue, tant qu'elle ne poſſéda que quelques acres de terre en Italie ; elle eut beſoin de nommer des Généraux & des Proconſuls élevés ailleurs que dans les atteliers ou au milieu des travaux ruſtiques, lorſque ſa puiſſance eut franchi les Alpes & la Méditerranée. Quoi ! parce que nos avocats & nos procureurs peuvent, dans ce moment, travailler à un code politique, vous croiriez trouver toujours dans

leur ordre, des hommes capables de manier les intérêts des nations, de quitter la plume pour prendre l'épée, & de conduire, comme Turenne, les travaux d'une campagne savante, en venant de démêler la justice d'une cause, au travers du labyrinthe de la chicane? Non, la nature qui semble avoir fait un effort de nos jours, ne vous a point promis de renouveller ses prodiges. Croyez moi, sans attacher les hommes aux conditions, & les emplois à la naissance plutôt qu'au talent, laissez cependant s'établir une habitude de vocation qui prépare le citoyen, dès son enfance, pour les emplois auxquels il pourra prétendre. Si de la timide colombe il ne sauroit sortir un aigle au vol hardi, vous ne sauriez non-plus faire un général d'armée, ni un ministre d'affaires étrangeres, d'un cordonnier ou d'un avocat. L'épreuve que vous en faites dans vos districts municipaux, même dans la capitale, vous prouve cette vérité. Que l'épicier vacque à son commerce, que le négotiant calcule ses profits dans son comptoir, & qu'il laisse à cette classe d'hommes, qui n'a besoin que d'une décoration ou de la gloire d'entendre dire qu'elle a bien servi l'état, qu'il lui laisse dis-je, le soin de l'administration civile & du repos public. Notre siecle peut être celui de la présomption; mais l'orgueil, la

bonne opinion de nous-mêmes, ne font pas le talent.

Vous voulez un gouvernement municipal, & vous le croyez durable ? Rendez-le donc propre à faire la sûreté publique. On voit bien que vous tendez, par cette administration, à un gouvernement populaire ; mais d'où prendrez-vous les moyens d'assurer sa consistance ? Est-ce l'exemple de la Municipalité de Paris, l'accord & l'harmonie qui regne entre ses membres, la résistance qu'en éprouvent vos décrets & le ménagement que vous êtes obligés d'avoir pour les districts, qui fondent votre espérance ? Est-ce la sûreté des personnes, l'abondance des provisions, la promptitude du secours contre les violences populaires, les égards & la considération dont y jouissent les citoyens sages & tranquilles, qui vous font préférer ce genre de police à celui que vous avez regardé comme abusif ?

Cet essai vous présage les mêmes succès dans les autres municipalités. Vous en ferez une source de division par le choc des intérêts & des prétentions ; vous multiplierez les brigues, & par elles les querelles & les divisions ; vous donnerez aux ignorans le droit de conduire les affaires, aux présomptueux celui de tout oser ; chaque municipalité va s'isoler,

jaloufer fa voifine, la contrarier pour fe venger, fi elle paroît fupérieure; interrompre ainfi cette harmonie qui réunit toutes les parties d'un vafte Etat, le lie en un corps, & permet à l'efprit du gouverment qui doit être un, de circuler avec facilité jufques aux extrémités, & d'y répandre la force & la vie qu'il a puifée dans le cœur. Souvenez-vons de la fable de Menennius; le trifte état où Paris s'eft vu réduit, n'a dû que trop vous en fournir l'application. Déjà tout languit, parce que vous arrachez le laboureur à fa charrue afin de l'entraîner au confeil politique, l'artifan à fon attelier, le commerçant à fes affaires, l'homme de loix à fon étude; que fera-ce quand vous en aurez fait autant des fénateurs? Mais craignez leur reffentiment lorfqu'au retour du confeil une famille en pleurs demandera à fon pere une nourriture qu'il ne lui aura point gagnée, lorfqu'une époufe défolée lui apprendra la demande preffante d'un créancier qui menace de faifir fa couche. Ne maudira-t-il pas votre prétendue liberté civile? Ne regretera-t-il pas ce repos dont il jouiffoit après la fatigue de la journée, lorfque votre nouvelle organifation l'obligera de s'armer d'un moufquet, & d'aller, aux dépens de fon fommeil, veiller à la tranquillité des autres? Penfez-y, Meffieurs, & foyez affez prudens pour

ne pas abuſer de la crédulité d'un peuple bon & facile, pour ne pas vous expoſer à ſon reſſentiment & à ſa juſte vengeance, quand une cruelle expérience lui aura fait connoître l'égarement où vous l'avez jetté.

3°. Elle feroit ſuivie d'un gouvernement plus deſpotique.

Vous qui redoutez le deſpotiſme, ſachez voir que vous en préparez un plus dur & plus inſupportable que celui que vous prétendez détruire. Le peuple déſabuſé ſe jettera avec un abandon d'autant plus entier dans les bras du Souverain, qu'il ne verra autour de lui que les triſtes effets de ſa rébellion. Il ne trouvera de sûreté que dans l'obéiſſance la plus aveugle pour réparer les excès de ſa licence; il ſe dévouera ſans réſerve aux caprices même d'un maître, de peur de conſerver encore un reſte du pouvoir légiſlatif qui l'a rendu ſi malheureux. C'eſt la raiſon, c'eſt l'expérience qui nous préſagent cette deſtinée. Si nous ſommes aſſez bons pour nous livrer à vos conſeils, ſoyez, Meſſieurs, aſſez ſages & aſſez généreux pour ne pas faire de notre confiance en vous, la ſource de tant de maux.

Corrigez les abus, c'eſt bien fait; mais rendez-nous cet ordre de choſes qui nous a ſi bien réuſſi. Vous avez beſoin de ſoutenir le crédit de l'Etat, de fournir à ſes dépenſes; eh bien, nous ſommes-nous jamais refuſés à vos demandes, quelqu'exceſſives qu'elles fuſſent? Mais pourquoi nous avilir aux yeux des Nations étrangeres par la ridiculité d'un décret qui nous déchauſſe? Avez-vous pu, ſans rire, ou plutôt, ſans rougir de vous-mêmes, ôter vos boucles & condamner toute la France à l'uniformité de la chauſſure? Pouvez-vous, ſans croire exciter la pitié, recevoir pour l'Etat des dons d'anneaux, &c. &c. &c. O France, quelle eſt ta détreſſe s'il te faut de pareils ſecours? Ceci ne feroit que riſible, Meſſieurs, ſi tous vos décrets ne portoient atteinte à la propriété, à la tranquillité publique. Mais vous ſavez que le ſacrifice généreux de vos boucles a excité l'indignation du peuple contre ceux qui ne marchoient pas ſur vos traces, contre les femmes qui oſoient encore porter des boucles à leurs oreilles, & la maniere dont elles en ont été punies. Eh! ces attentats ne vous ouvrent pas les yeux?

Ah! je vous en conjure, ayez pitié de nous, s'il en eſt encore temps, ayez pitié de vous mêmes. Sylla put ſe laſſer dans Rome de meurtres & de carnage, & ſe faire une vieilleſſe tranquille parmi

un peuple que sa dictature avoit cruellement tourmenté; mais les decemvirs souleverent enfin le peuple par leurs excès. Rendez-nous notre Roi tel qu'il a toujours mérité & obtenu nos hommages & notre amour; écoutez ce qu'il veut faire pour son peuple, & nous serons certainement heureux. Rendez-nous une Reine qui nous fut toujours chere par sa bienfaisance, & qui s'est acquise par son courage héroïque, de nouveaux droits à notre respect & à notre admiration. Rendez-nous notre gouvernement épuré de ses abus, comme le demandoient le souverain & la nation, & la France sera comme ci-devant, l'objet de la jalousie des autres peuples; rendez-nous notre administration dégagée de toutes les entraves de la cupidité, comme elle vous a été proposée, & nos fortunes ne seront plus vexées; rendez-nous nos tribunaux dépouillés de tous les subterfuges de la chicane, & nous verrons renaître le repos dans nos villes & dans nos campagnes; rendez-nous notre armée soumise aux justes loix de la milice, & nous serons à l'abri de toute crainte du dehors; rendez-nous nos loix rétablies conformément aux droits de la nation, à sa liberté, & nous aurons une constitution propre au bonheur & à la prospérité de l'empire; rendez-nous la forme de l'état, & les ordres qui l'ont toujours constitués, dépouillés des priviléges

l'offre de tout privilége dont l'abolition contribueroit au ſoulagement de l'état & à l'allégement de la claſſe indigente, ne laiſſoit rien à deſirer ſur cette harmonie. Eh! nous qui devions recueillir l'honneur d'avoir ſcellé cet heureux accord, c'eſt nous qui le déttruiſons, c'eſt nous qui ſubſtituons à la place d'une opération auſſi aiſée, un projet chimérique, un projet deſtructeur de l'ordre & de la paix; un projet impoſſible, puiſqu'il contrarie les vrais intérêts d'une nation entiere, & qu'il dénature ſon caractere. La France en nous raſſemblant a dû croire que dans peu de jours la confiance mutuelle du ſouverain, & de ſon peuple, alloit renaître pour n'être jamais troublée, & nous avons élevé un mur de ſéparation qui va les déſunir pour jamais. Comment pourrions-nous éviter ce jugement qui va nous rendre l'objet d'une haine éternelle, que c'eſt nous qui avons ſuſcité les malheurs qui font gémir la France?

A ces preuves déjà ſi convainquantes, on en ajoute d'autres qui ſemblent ne laiſſer plus de doute. Non-ſeulement, nous dit-on, vous avez voulu nuire à l'Etat, non-ſeulement toutes vos démarches tendoient à ce déteſtable but, mais nos maux étoient encore un moyen néceſſaire à vos projets, & la calamité publique, & le bouleverſement des

fortunes ; & les forfaits que nous avons vus ; avoient été calculés dans les reſſources qui aſſuroient vos ſuccès.

3°. Nos maux étoient néceſſaires à nos projets.

Qu'eſt-ce donc qu'on nous impute ? L'ambition de créer un nouvel empire, la chimere de former un gouvernement dont l'égalité ſoit la baſe ; la folie de rompre tout lien formé par la religion & par la conſcience ; l'erreur impardonnable de fonder la ſtabilité d'un état ſur l'intérêt individuel. On a vu dans nos procédés le projet d'anéantir la nobleſſe ; on y a vu la haine de la religion, la deſtruction de la monarchie, la ſuppreſſion de la magiſtrature. Nous avons manifeſté un deſſein formé de renverſer entiérement l'ancien ſyſtême de gouvernement, d'ébranler, de ruiner toutes les baſes ſur leſquelles avoit porté juſqu'à ce jour l'édifice politique ; dès-lors tous les moyens de violence nous devenoient néceſſaires ; dès-lors tous les moyens de corruption envers le peuple nous paroiſſoient juſtes ; dès-lors tous les forfaits devoient être comptés comme des actes de prudence & applaudis comme des effets du génie & de l'habileté de l'aſſemblée ; dès-lors les partis les plus

hardis ont dû être préférés, dès qu'ils paroiſſoient les plus ſûrs.

Combien les événemens qui ſe ſont ſuccédés depuis notre réunion n'ont-il pas donné de poids à cette prévention ſur notre compte! j'avoue de bonne foi que je m'y livrerois ſans ſcrupule, ſi ma conſcience ne me rendoit un témoignage bien différent; ainſi je ne puis accuſer de témérité, mes compatriotes, les nations qui nous environnent, la poſtérité entiere, quand ils prononceront tous que nous avions rendu néceſſaires les malheurs de la France, en adoptant le projet de notre nouvelle légiſlation.

Pour détruire la nobleſſe, il falloit la calomnier, & nous l'avons fait; pour nous emparer des biens du clergé, il falloit poſer des principes injuſtes, & nous l'avons fait; pour abolir le gouvernement, il falloit le déclarer coupable de félonie, & nous l'avons fait; pour avoir une force irréſiſtible, il falloit enlever au prince la confiance des troupes, & nous l'avons fait; pour gagner l'affection du peuple, il falloit lui inſpirer de la défiance & contre le Monarque & contre ceux qui agiſſoient en ſon nom, & nous l'avons fait; pour couvrir le deſſein de nos opérations, il falloit enivrer le peuple d'un eſpoir d'amélioration, & nous

l'avons fait ; pour nous rendre maîtres des mouvemens populaires, & en faire à notre gré un moyen de ſuccès par la terreur, il falloit ſoudoyer la vile populace & la coaliſer, & nous l'avons fait ; pour nous l'attacher ſans retour, il falloit pallier ſes fureurs, applaudir à ſes forfaits, condeſcendre à ſes caprices, & nous l'avons fait ; pour n'éprouver aucune gêne dans la ſuppreſſion de la magiſtrature, il falloit la rendre mépriſable, & nous l'avons fait ; pour établir ſans contradiction l'autorité de nos décrets, il falloit annuller l'autorité royale, la dépouiller de ſa dignité, avilir le trône, nous emparer de ſa force, en nous attachant l'armée, & conſerver un ſimulacre de Monarque, juſqu'à ce que les peuples fuſſent accoutumés à s'en paſſer, & nous l'avons fait. Tant d'accord entre nos beſoins & notre marche, entre nos projets & le ſuccès que nos moyens nous ont procuré, ne montrent-il pas la liaiſon néceſſaire qui ſe trouve entr'eux ? Eh quelle autre voie pouvoit nous conduire au but décidé ! un peuple, s'il n'eſt dans l'ivreſſe de l'enthouſiaſme, oublie-t-il les droits de la nature, le reſpect pour l'autorité dont il a l'habitude, les loix inviolables de la propriété ? étouffe-t-il la voix de la religion, le cri de la conſcience, les loix de la pudeur & de l'honnêteté publique ? perd-

il toute mesure dans les sentimens d'envie, de haine, de jalousie, jusqu'à outrager l'humanité, & à surpasser la cruauté des bêtes féroces? se livre-t-il avec joie à tous les excès de la vengeance & de la barbarie, & se fait-il une gloire de la fureur des monstres? Voilà cependant les scènes affreuses dont le peuple françois nous a rendus les témoins, voilà la route impie, sacrilége, cannibale, par laquelle nous nous sommes élevés au degré de puissance & d'autorité qui nous étoit nécessaire pour opérer le bouleversement de l'état.

Mais pour enivrer ainsi un peuple naturellement bon & généreux, pour fixer dans des accès d'une fureur qui va toujours croissant, un peuple léger & inconstant par caractere, pour faire voir l'image de la liberté dans les excès de la licence à un peuple accoutumé au joug d'une loi peu gênante; pour inspirer le mépris de la religion à un peuple qui s'honore de sa foi, & l'audace d'outrager un pasteur, à un troupeau qui le suivoit comme un pere; pour changer en indifférence, en mépris, en dérision, en insulte, le respect & la vénération d'un peuple pour ses souverains qu'il idolâtroit, & dont il ne compte les jours que par les bienfaits qu'il en a reçus; ne faut-il pas une nécessité indispensable de la part des hommes qui mettent en usage de telles

pratiques ? Les plus grands avantages sont-ils capables de compenser les maux qu'engendre cette affreuse corruption ? Comment nommerons-nous donc l'attentat de ceux qui n'ont employé ces moyens, que pour bouleverser un empire, avilir une nation qui avoit jusqu'à ce moment paru avec gloire, & sécher dans les cœurs, peut-être pour jamais, le germe de tout bien ? Oui pour jamais, car il est difficile d'imaginer comment on pourroit retirer la France de l'abîme où vos pratiques l'ont plongée.

3°. Peut-on remédier aux maux de la France ?

L'anarchie est pire que le cahos ; on y trouve non-seulement le désordre & la confusion des principes, comme dans celui-ci, mais encore une répugnance presqu'invincible à leur réunion ; une force active & puissante, qui les repousse & leur donne une inclination opposée à celle de leur nature. Comment y rétablir la premiere organisation ?

Pour policer un peuple, il suffit de détruire la férocité de ses mœurs sauvages, ce sont les ronces d'une terre nouvelle à défricher ; on adoucit le cœur de l'homme comme la terre par une culture douce & patiente : ce n'est qu'une force d'inertie

qu'ils opposent aux soins du cultivateur : ils s'ouvrent par degrés, l'une, aux rayons vivifians du soleil, & l'autre à la lumiere de la raison & à la chaleur du sentiment. Il n'en est pas de même pour la terre épuisée & devenue stérile, ni pour le cœur corrompu, & dégradé par l'habitude des vices. On régénere aussi difficilement l'un que l'autre. Le travail en est long, & le succès très-incertain.

C'est d'après ces idées généralement avouées, & que l'expérience a toujours confirmées, qu'il faut juger de l'espoir qu'offre aujourd'hui l'état de la France : l'anarchie où nous la voyons, la profondeur de la dépravation où l'on a plongé le peuple ; l'habitude des vices politiques & moraux qui vont les lui rendre nécessaires, ne permettent d'entrevoir un changement dans cette nation infortunée, qu'après tous ces excès de calamités dont l'immortel Montesquieu nous a tracé le récit & l'image dans l'histoire des Troglodites.

Ne m'en croyez pas, Messieurs, sur ma parole : je ne suis encore ici que l'écho de nos censeurs. Ce trait est le dernier dont ils peignent nos opérations. Ils m'ont paru pressans dans les raisons d'où ils tirent une conséquence aussi fâcheuse ; vous en allez juger vous-mêmes.

La nouvelle organisation qu'on prépare à la

France, ne ſauroit s'établir. Si elle s'établiſſoit, elle ne ſauroit durer, en ſe détruiſant elle ameneroit un gouvernement des plus deſpotiques : Reprendre l'ancien gouvernement, d'après les réformes propoſées par le Roi, & conſenties par les provinces, eſt encore l'opération politique, la moins longue & la moins difficile.

1°. Impoſſibilité d'établir la nouvelle organiſation.

Cette nouvelle organiſation eſt forcée de la part de la nobleſſe, du clergé, du gouvernement, du ſouverain. Tout plie aujourd'hui, mais ſous le joug de la néceſſité, ſous la crainte des proſcriptions, à l'aſpect de l'appareil effrayant de l'ignominie & des tortures d'une mort violente. Cette baſe de la ſoumiſſion aux nouveaux décrets n'eſt pas ſeulement pour le peuple qui doit obéir, mais encore pour une grande partie des légiſlateurs modernes. Sur douze cents membres qui compoſent l'aſſemblée, il n'en eſt pas cent qui votent librement, qui ne conviennent en ſecret que les menaces ont étouffé leur voix, & empêché leur réclamation. Ne le voyons-nous pas ? les premieres places ſont l'appanage d'un petit nombre ſur leſquels la témérité de la jeuneſſe, ou la hardieſſe & la fougue du caractere,

promenent

Turn back to p. 24

onéreux, auxquels ils renoncent eux-mêmes, des droits exclusifs aux places pour ne pas éteindre l'émulation, & nous verrons renaître cette émulation de vertus & de services qui ont porté si loin la gloire du nom françois; rendez-nous l'ordre du clergé avec ses possessions mieux distribuées, surveillées avec plus de soin, & nous aurons des ministres plus vigilans, & une religion plus épurée.

Eh quoi ! la gloire d'avoir contribué à un renouvellement si salutaire ne vous suffiroit donc pas? elle est infaillible, & déjà nos cœurs se préparoient à vous élever un monument aussi durable que l'empire qui vous auroit dû sa nouvelle splendeur. Pourquoi lui préférez-vous un honneur au moins bien incertain, & que vous fondez sur tant de calamités ? Pourquoi, quand même le succès seroit incontestable, nous le faites-vous acheter par des maux beaucoup plus grands que le bien que vous nous destinez ? Il étoit une voie si facile de nous mener au bonheur, & vous en avez choisi une qui est impraticable, & qui nous égare ? Des signes certains vous avertissent de l'inutilité de vos travaux, & vous vous obstinez dans vos projets ? Ne voyez-vous pas déjà un grand nombre d'entre vous, se retirer, pour ne plus participer à la ruine de la France, un plus grand nombre que vous avez retenus par vos

défenſes, & qui auroient diſſous votre aſſemblée. Entendez ceux qui ont pu ſe mettre à l'abri de vos reſſentimens, ſe condamner comme vos complices, ſolliciter par un aveu humiliant, le pardon de la trahiſon qu'ils faiſoient à l'état, lorſqu'ils délibéroient avec vous, & vous inviter par leur exemple, à un amendement tardif ſans doute, mais encore ſalutaire.

Je finis, Meſſieurs, en formant le vœu d'un cœur dévoué au bien public, celui de vous voir prendre en conſidération les réflexions que je viens de mettre ſous vos yeux, & de les faire ſervir au bonheur de notre patrie commune.

FIN.

